



Conseil économique et social

Distr. générale
5 décembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-troisième session

28 février-2 mars 2012

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen : Groupe d'Ottawa
sur les indices des prix**

Rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarante-deuxième session (voir E/2011/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre pour information le rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix. La Commission est invitée à en prendre note.

* E/CN.3/2012/1.



Rapport du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix

I. Objet et organisation du Groupe d'Ottawa

1. Le Groupe de travail international sur les indices des prix, ou « Groupe d'Ottawa », a été créé en 1994 pour offrir aux spécialistes un lieu où échanger leurs expériences et connaissances et s'entretenir de la recherche sur les grands problèmes que pose la mesure de l'évolution des prix. Si les aspects théoriques de la question sont abordés dans ces discussions, le Groupe s'occupe surtout de recherche appliquée, principalement, mais non exclusivement, sur les indices des prix à la consommation. Il examine les avantages et les inconvénients que différents concepts, méthodes et procédures présentent dans le cadre où ils doivent être appliqués, s'aidant d'exemples concrets dans toute la mesure possible. Les participants sont des spécialistes et des praticiens qui travaillent dans les services de statistique de différents pays ou d'organisations internationales ou exercent des fonctions de conseillers auprès de ces services. Au départ, le Groupe se réunissait chaque année. Il se réunit à présent tous les deux ans, alternant avec les réunions communes Commission économique pour l'Europe (CEE)/Organisation internationale du Travail (OIT) sur les indices des prix à la consommation.

2. Le Groupe est doté d'un comité directeur, garant de la continuité et du progrès de ses activités, qui comprend des représentants des institutions ayant accueilli ou devant accueillir des réunions du Groupe, ainsi que d'autres choisis périodiquement d'un commun accord par les membres du Groupe. Le représentant du Bureau australien de statistique est actuellement le Secrétaire exécutif.

3. Les réunions du Groupe sont organisées en séances, chacune consacrée à un sujet bien défini, avec un animateur qui est également chargé de résumer les débats et de consigner les éventuelles recommandations.

4. L'institution accueillant la réunion fournit les installations voulues et organise la publication des actes, qui contiennent les communications présentées et les principaux échanges, ainsi que les recommandations du Groupe lorsque les débats ont permis de dégager un consensus ou, faute de quoi, une récapitulation des opinions exprimées, avec un commentaire objectif.

5. Les actes du Groupe et d'autres renseignements sont affichés sur le site Web suivant : www.ottawagroup.org. L'institution assurant le secrétariat (actuellement le Bureau australien de statistique) est chargée de tenir à jour le site Web. Le comité directeur peut également décider, lorsque l'état de la documentation disponible le justifie, de mettre en forme et de publier périodiquement des recueils consacrés à divers sujets.

6. Des chercheurs qui travaillent dans les services de statistique des pays ci-après ou exercent des fonctions de conseiller auprès de ces services ont assisté aux réunions du Groupe : Allemagne, Afrique du Sud, Australie, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Indonésie, Islande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Singapour, Suède, Suisse et Thaïlande. Les organisations internationales ci-après ont également envoyé des représentants : EUROSTAT, le Département des statistiques du Fonds monétaire international (FMI), le Bureau international du Travail, la CEE, la Banque centrale européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

II. Réunions

7. Le Groupe s'est réuni à 12 reprises :
 - Ottawa, 31 octobre-3 novembre 1994;
 - Stockholm, 15-17 novembre 1995;
 - Voorburg (Pays-Bas), 16-18 avril 1997;
 - Washington, 22-24 avril 1998;
 - Reykjavik, 25-27 août 1999;
 - Canberra, 16-21 avril 2001;
 - Paris, 27-29 mai 2003;
 - Helsinki, 23-25 août 2004;
 - Londres, 14-16 mai 2006;
 - Ottawa, 10-12 octobre 2007;
 - Neuchâtel (Suisse), 27-29 mai 2009;
 - Wellington, 4-6 mai 2011.
8. La prochaine réunion du Groupe doit se tenir à Copenhague en mai 2013.

III. Activités récentes

9. Depuis qu'il a soumis son dernier rapport à la Commission, en 2010 (voir E/CN.3/2010/25), le Groupe s'est réuni une fois, à Wellington en mai 2011.

10. Les problèmes fondamentaux que pose la mesure des prix, surtout au niveau microéconomique, ont continué d'être abordés lors des récentes réunions. À sa dernière réunion en date, le Groupe a également examiné des questions telles que l'indice des prix du logement et de l'immobilier résidentiel, les nouvelles méthodes de calcul et de pondération, les nouveautés concernant l'utilisation de données à lecture optique, la comparabilité nationale et internationale des indices et les comparaisons internationales. Le Groupe continue de s'intéresser à l'emploi de différentes techniques et procédures pour tenir compte de l'évolution de la qualité des produits (méthodes hédonistes plus précisément), des modes de plus en plus complexes de tarification (par exemple, les réductions liées à l'offre groupée de services de téléphone, d'accès à l'Internet et de télévision par câble) et des incidences des nouvelles technologies. Des séances ont été consacrées à des secteurs pour lesquels la construction de l'indice des prix pose des difficultés particulières, comme les services financiers et l'assurance, les soins de santé, les télécommunications et le logement.

11. À la réunion de Wellington, le Groupe a pris note des importants résultats obtenus par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix dans la poursuite de ses travaux d'élaboration de manuels internationaux. Il a en particulier examiné la version finale du projet de manuel sur l'indice des prix de l'immobilier résidentiel. Il continue de soutenir fermement l'avis du Groupe de travail intersecrétariats selon lequel ces manuels (en particuliers leurs versions électroniques) doivent être considérés comme des « documents vivants ». Lors des

débats auxquels donnent lieu les communications, les participants aux réunions du Groupe s'efforcent désormais d'obtenir tout avis relatif aux manuels qui pourrait être transmis pour examen au Groupe de travail intersecrétariats.

12. Le comité directeur du Groupe d'Ottawa souscrit à la définition donnée par le Groupe de travail intersecrétariats (voir annexe) quant aux rôles que doivent respectivement jouer ces deux organes et les réunions communes CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation. Il consulte les membres du Groupe de travail intersecrétariats et les organisateurs des réunions communes CEE/OIT pour assurer la bonne coordination des programmes des réunions.

13. Personne chargée de la liaison pour le Groupe d'Ottawa :

Lewis Conn, Directeur,
Consumer Price Index Section
Australian Bureau of Statistics
Locked Bag 10, Belconnen ACT 2616
Australie
Téléphone : 61 2 6252 7326
Courrier électronique : lewis.conn@abs.gov.au

Annexe

Rôle des réunions communes de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation, du Groupe d'Ottawa et du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Réunions communes de la Commission économique pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation

1. Les réunions communes de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sont pour les experts nationaux l'occasion d'échanger des vues et des données d'expérience sur les statistiques des prix et de recenser les bonnes pratiques. Elles sont les seules réunions intergouvernementales sur les indices des prix à la consommation qui regroupent des experts de régions s'étendant au-delà de l'Union européenne. Elles constituent en outre pour le Groupe de travail intersecrétariats un important cadre d'étude des indices des prix à la consommation. Les réunions communes font rapport au Bureau de statistique du BIT et à la Conférence des statisticiens européens.
2. Les participants aux réunions communes se penchent sur des questions ayant directement trait à l'élaboration des indices des prix à la consommation par les services nationaux de la statistique. Ils y examinent toutes les étapes du processus d'élaboration (collecte, traitement et diffusion des données), ainsi que les questions relatives aux ressources et à l'organisation. Les réunions se tiennent habituellement tous les deux ans.
3. Les réunions doivent permettre d'examiner les bonnes pratiques et de formuler des recommandations à l'intention des services statistiques. Leur ordre du jour est arrêté par le comité d'organisation sur la base des propositions concernant les points à inscrire présentées par les représentants des pays à chaque réunion.
4. Les réunions communes ont joué un rôle important dans l'élaboration du manuel international de l'indice des prix à la consommation publié en 2004 et permis de recueillir les réactions des pays et de réviser sur cette base la version électronique du manuel.
5. En plus d'examiner des questions de fond comme ils le font habituellement, les participants ont étudié lors de la plus récente réunion commune, en mai 2010, la première version du projet de manuel sur les indices des prix de l'immobilier résidentiel et demandé des informations en retour. La réunion avait été précédée d'une série d'ateliers portant sur les données à lecteur optique, l'harmonisation des indices des prix à la consommation, l'ajustement de la qualité et les produits saisonniers, et les services financiers.
6. Les réunions communes rassemblent de 80 à 100 participants : experts des services nationaux de statistique des pays membres de la CEE, mais aussi membres des services nationaux de statistique d'Asie, des pays arabes, d'Afrique et d'Amérique du Sud invités par l'OIT. Y participent également des experts d'autres

organisations internationales (Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, OIT et EUROSTAT), ainsi que des représentants de banques centrales, notamment de la Banque centrale européenne, qui fait connaître le point de vue des principaux utilisateurs. Des membres du Groupe d'Ottawa et du Groupe de travail intersecrétariats assistent également à ces réunions.

7. Les réunions communes permettent d'informer le Groupe de travail intersecrétariats et les autres organisations internationales des activités, problèmes et besoins des services de statistique concernant l'élaboration des indices des prix à la consommation. Leurs rapports et recommandations, ainsi que des propositions de questions à inscrire à l'ordre du jour, sont présentés au Groupe de travail intersecrétariats.

Groupe d'Ottawa

8. Le Groupe d'Ottawa a été créé en 1994 pour offrir aux spécialistes un lieu où échanger des données d'expérience et s'entretenir de la recherche sur les grands problèmes que pose la mesure de l'évolution des prix. Sans négliger les aspects théoriques de la question, le Groupe s'occupe surtout, mais non exclusivement, de recherche appliquée sur les indices des prix à la consommation. Les participants sont des spécialistes et praticiens qui travaillent dans les services de statistique des pays ou des organisations internationales ou leur donnent des avis. Le Groupe d'Ottawa fait rapport à la Commission de statistique.

9. Le Groupe s'efforce de se réunir tous les deux ans. Ses réunions rassemblent de 20 à 40 participants, membres de services de statistique et d'organisations internationales qui sont habituellement invités à présenter une communication pour y participer.

10. L'ordre du jour est approuvé par le comité directeur, constitué actuellement de représentants des services nationaux de statistique de l'Australie, du Canada, du Danemark (qui accueillera la prochaine réunion prévue en 2013), de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de la Suisse, ainsi que de représentants de la CEE, d'EUROSTAT et de l'OIT. Un représentant du Groupe de Voorburg sur la statistique de service y assiste autant que possible.

11. Le Groupe d'Ottawa a joué un rôle important dans l'élaboration des indices des prix, sur les plans théorique et méthodologique, au cours de la dernière décennie. Ainsi, les manuels internationaux sur les indices des prix à la consommation et les indices des prix à la production, publiés en 2004 et révisés en 2008, ont grandement bénéficié de ses travaux. Le Groupe réunit des experts de premier plan de la statistique des prix et des praticiens des services nationaux de statistique, offrant ainsi un cadre privilégié pour débattre des problèmes que pose l'application concrète des recommandations. Par exemple, les problèmes pratiques dus au manque de ressources, au manque de sources de données fiables ou au manque de temps sont portés à l'attention des « théoriciens » pour qu'ils apportent des précisions ou formulent des recommandations.

12. Le fait que des représentants des organisations internationales sont généralement présents aux réunions du Groupe d'Ottawa permet de tenir lesdites organisations informées des nouveautés concernant les indices des prix.

13. Un résumé des débats de chaque réunion du Groupe d'Ottawa, comprenant les conclusions et recommandations éventuelles et les communications présentées, est affiché sur le site Web du Groupe (www.ottawagroup.org).

Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

14. En application de la recommandation adoptée à la réunion commune CEE/OIT, à l'invitation du Bureau de statistique de l'OIT, le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix a été créé en 1998 pour coordonner les activités d'élaboration de normes internationales sur la statistique des prix. Il fait rapport à la Commission de statistique.

15. Conformément à son mandat initial (www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm), le Groupe de travail intersecrétariats s'emploie à élaborer des manuels internationaux sur les indices des prix à la consommation et d'autres statistiques des prix, en particulier les indices des prix à la production et les indices des prix du commerce international. Par ailleurs, il concourt à la définition d'un schéma pour la statistique des prix qui permette d'expliquer les rapports entre les différents indices des prix, et entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et du travail.

16. Le mandat du Groupe de travail intersecrétariats a été révisé en 2010 pour tenir compte des activités menées depuis la précédente révision en 2005. Les objectifs du mandat révisé sont les suivants :

a) Élaborer et faire appliquer des normes et établir des recommandations concernant la statistique des prix et en appuyer l'application dans les services nationaux de la statistique, ce qui suppose notamment d'élaborer et de tenir à jour les guides et manuels correspondants;

b) Établir des directives sur les pratiques optimales à suivre pour améliorer la qualité et la comparabilité internationale des statistiques des prix, examiner systématiquement les problèmes nouveaux et exprimer ses vues sur l'importance et le degré de priorité des problèmes et difficultés rencontrés dans le domaine de la statistique des prix;

c) Coordonner les mesures prises par les organismes internationaux aux fins de la mise en œuvre des pratiques de référence, du partage de l'information sur la formation et l'assistance technique et de l'utilisation rationnelle des ressources afin d'éviter les chevauchements d'activités;

d) Coordonner les débats sur la méthodologie des indices des prix au niveau international, en particulier au sein du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et dans les réunions communes CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation, et assurer les relations nécessaires avec d'autres travaux, dont ceux du Programme de comparaison internationale et du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services;

e) Concourir à la définition d'un schéma de la statistique des prix pour expliquer les rapports entre les différents indices des prix, et entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et du travail; le Système de comptabilité nationale constitue un cadre important à cet égard car il assure l'intégration et la cohérence des statistiques économiques.

17. Le Groupe de travail intersecrétariats est constitué des organisations suivantes : Fonds monétaire international, CEE, OIT, OCDE, EUROSTAT et Banque mondiale. Il est ouvert à la participation des organismes intéressés et compétents, des présidents de groupes consultatifs sur les manuels relatifs aux indices des prix et des experts de services nationaux de la statistique, des membres des milieux universitaires et des organisations internationales. Il peut inviter ces parties à participer à son programme de travail. Des experts de l’Australie, du Canada, du Danemark, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni ont pris part à sa dernière réunion, tenue en mai 2011, en même temps que la réunion du Groupe d’Ottawa en Nouvelle-Zélande.
